MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

N° 781 C/MINESUP/MINTP/ENSTP

31 MAI 2023

COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur et le Ministre des Travaux Publics portent à la connaissance du public qu'ils organisent un concours d'entrée en 1ère année pour le compte de l'année académique 2023/2024, dans le cycle des Techniciens Supérieurs de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, annexe de Buéa. Le nombre de places est reparti comme suit :

Génie Civil (95 places), Génie Rural (65 places), Topographie (75 places), Urbanisme (55 places)

Ce concours s'adresse uniquement aux titulaires (ou sous réserve de l'obtention) d'un des diplômes suivants :

Baccalauréat C, D, E, F, TI ; G.C.E (ALs) avec Mathématiques et Physique ou Chimie obtenues en une session; City and Guilds Advanced Craft Certificate, le Brevet Professionnel ou tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Le concours se déroulera le 29 juillet 2023 dès 07h 00.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le **07 juillet 2023**:

- soit à l'ENSTP de Yaoundé ou à l'Annexe de Buéa,
- soit au Centre des Métiers des Travaux Publics de Garoua ou d'Akonolinga,
- soit dans les Délégations Régionales des Travaux Publics.

Ils comprendront :

- une fiche de candidature à retirer dans l'un des centres d'examen (1) et précisant l'option sollicitée et le centre d'examen choisi ,

N.B : Le candidat choisira une seule option.

- une copie certifiée d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- un extrait de casier judiciaire (B3) datant de moins de trois mois ;
- une copie certifiée du diplôme correspondant, ou une attestation de réussite ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte aux métiers des Travaux Publics ;
- un reçu de versement au compte de l'ENSTP-ANNEXE BUEA N° 08667042000-41 domicilié à la BICEC, agence compte : 06842 BUEA, d'un montant de 20 000 FCFA représentant les frais de concours et portant le nom du candidat. Les candidats résidant dans une ville autre que BUEA déposeront les frais de concours à la BICEC de la ville concernée mais les frais de transfert est à leur charge.
- une lettre de parrainage pour le financement(2) des études dont le modèle est à retirer au centre d'examen ;
- une photo 4x4 à agrafer sur la fiche de candidature ;

INTELLIGENTSIA CORPORATION

- une autorisation de concourir (pour les agents publics) délivrée par le Ministère utilisateur ;
- Un certificat de nationalité pour les candidats étrangers.

N.B : (1) Aucun paiement en espèce ne sera effectué au Centre d'examen
(2) La sélection des candidats étrangers se fera sur étude de dossier.

(1) CENTRES D'EXAMEN

Le concours se déroulera dans les centres suivants : **Bafoussam ; Buea ; Garoua ; Yaoundé**

N.B : Les candidats composeront exclusivement dans le centre d'examen choisi sur présentation de leur Carte d'Identité Nationale.

(2) FRAIS DE SCOLARITE, 2023/2024

Les frais de scolarité s'élèvent à :

- **185 000 F CFA pour les camerounais et**
- **435 000 F CFA pour les étrangers.**

DUREE DES EPREUVES ET CONTENU

Durée des épreuves	Contenu des épreuves
3h	Mathématiques, Physiques, Chimie, Culture Générale, Français et Anglais

N.B : Les informations sont disponibles sur le site Web de l'établissement : http://www.enstp.cm

Le Ministre des Travaux Publics,

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur,

Emmanuel NGANOU D.

Jacques Fame Ndongo

Ampliations :
- CAB/PM(ATCR)
- MINESUP
- MINTP
- ENSTP
- Délégations Régionales
- Archives.

INTELLIGENTSIA CORPORATION